

Veuillez s.v.p écrire lisiblement et en majuscule MERCI !

Mme ☐ M. ☐

Nom, prénom

Profession, fonction

Courriel professionnel

Adresse professionnelle

NP – Localité

Téléphone professionnel

Courriel privé

Adresse privée

NP – Localité

Téléphone privé

Date et signature

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

INSCRIPTION

Au moyen du formulaire ci-contre à retourner jusqu'au 10 octobre 2014 au plus tard. Après cette date les inscriptions se feront uniquement à l'accueil du congrès.

FORMATION CONTINUE POUR LES MÉDECINS

Cette formation est équivalente à 6.5 crédits SSPP pour les deux jours de congrès.

REPAS DE MIDI

Plusieurs restaurants aux alentours.

PARKING

Nous vous conseillons le parking des Jeunes Rives, places payantes CHF 1.– /heure avec monnaie uniquement.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Tél. 032 721 10 93, 14h–17h ou secretariat@anaap.ch

A CORPS PERDU, ACCORD RETROUVÉ

Du vécu intérieur à l'expression de soi

CONGRÈS DE L'ANAAP

MERCREDI 22 ET JEUDI 23 OCTOBRE 2014

HÔTEL BEULAC

ESPLANADE LÉOPOLD-ROBERT 2
2000 NEUCHÂTEL

anaap
association
neuchâteloise
d'accueil et d'action
psychiatrique

Avec le soutien de la  Ville de **Neuchâtel**

A CORPS PERDU, ACCORD RETROUVÉ

Du vécu intérieur à l’expression de soi

Le corps a longtemps été le parent pauvre en psychiatrie et en psychologie : la dichotomie corps-esprit issue du discours cartésien a eu, et a parfois encore, la vie dure dans la prise en charge de la personne souffrante. Pourtant, le vécu corporel constitue bel et bien un des fondements de la conscience de soi et de notre existence au monde. « L’objet de notre esprit est le corps existant, et rien d’autre » disait Spinoza. Freud pour sa part relevait que « le moi est avant tout corporel ». Concrètement, les productions d’Art brut nous offrent des images saisissantes des représentations corporelles que peut avoir toute personne en proie à des hallucinations, phobies ou troubles du comportement alimentaire.

Damasio déclare que « ce que nous expérimentons dans notre esprit est toujours le résultat de modifications corporelles ». Ainsi, il avance que le corps mis en mouvement recèle le potentiel de modifier notre perception de ce qui nous arrive et du monde qui nous entoure. Le mouvement est un langage qui opère en parallèle de la parole et qui parfois, à notre insu, raconte des histoires indicibles, ou nous révèle des vérités encore inconscientes. Ainsi, donner la parole au corps dans son expression libre et spontanée favorise l’émergence du lien corps-esprit et contribue à une meilleure intégration des diverses facettes de la personne, à une conscience de soi plus vaste.

Aujourd’hui le corps est aussi vecteur d’une mode qui ne se limite plus à la façon dont on « l’emballe ». On le transforme grâce à des programmes de musculation, des régimes alimentaires ou la chirurgie esthétique. On s’approprie des pratiques d’autres cultures comme le piercing ou le tatouage. Corps-accessoire, corps-propriété privée modifiable à volonté ? Quel est l’impact de ce phénomène social pour certains jeunes en quête de leur identité ? Une mutation qui pose par ailleurs la question de l’acceptation du vieillissement et de la finitude.

Enfin, être bien dans son corps et bien dans sa tête est devenu un « must ». Or, les troubles psychosomatiques semblent être l’expression d’une souffrance intérieure qui se heurte aux limites de l’analyse propre à la médecine occidentale. Quelle ouverture peut apporter la pensée orientale pour repenser de telles affections et retrouver le chemin de la vie de façon créative ?

Le corps est objet de fantasmes : des plus sordides visions de souffrance aux plus lumineuses images de bien-être, il reste bien naturellement au centre de nos préoccupations, puisqu’il est notre « premier lieu de vie ». Comment les personnes en proie à des difficultés psychiques le vivent-elles ? Elles en témoigneront aussi !

Nous nous réjouissons de vous accueillir et vous attendons nombreux !

Françoise Broillet,
intervenante en psychiatrie sociale,
membre extraordinaire FSP (Fédération suisse des Psychologues)

PROGRAMME

MERCREDI 22 OCTOBRE

- 20:00

Ouverture officielle par **Laurent Kurth**, conseiller d’Etat, chef du Département des finances et de la santé
- 20:15

La tentation de la maîtrise : un acte de vie qui génère la mort
Philippe Jeammet, professeur émérite de psychiatrie de l’enfant et de l’adolescent, Université René Descartes, Paris

JEUDI 23 OCTOBRE

- 08:15

Accueil
- 08:40

Mot de bienvenue de **Michel Bise**, président de l’ANAAP
- 08:50

Allocution d’ **Elisabeth Hirsch Durrett**, présidente du Conseil d’administration du CNP, Neuchâtel
- 09:00

Figures de la corporéité – moments de notre destinée
Michèle Gennart, Dr Phil., psychologue-psychothérapeute FSP, Lausanne ; formatrice au CERFASY, Neuchâtel
- 10:00

Pause
- 10:30

La « toute cassée » remodelée
Anne-Marie Botteron, membre de l’ANAAP
- 10:45

Corps et mal de vivre à l’adolescence. Approche anthropologique
David Le Breton, professeur de sociologie, Université de Strasbourg ; auteur de nombreux ouvrages
- 12:00

Pause de midi
- 14:00

Danse thérapie dans l’éducation thérapeutique et la maladie chronique
Solange Muller-Pinget, pédagogue B.Ed, danse thérapeute CMA KMP, HUG Genève
- 15:00

Pause
- 15:30

Le corps, mon ami
Leyla Miserez, membre de l’ANAAP
- 15:45

Psychosomatique 2.0. La quête de la longue vie à l’ombre de l’existence
Duc Lê Quang, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie ; directeur de l’unité psychosomatique, Clinique du Noirmont ; président de la Fondation LÊ QUANG
- 17:00

Fin
Avec des interventions de **Marc-André Muller**, comédien et mime

FORMULAIRE D’INSCRIPTION

A retourner jusqu’au 10 octobre 2014

A l’adresse suivante :

ANAAP
« Le Déclic »
Rue du Plan 19
2000 Neuchâtel

E-mail :

secretariat@anaap.ch

Fax :

032 721 49 32

Je m’inscris au congrès et verse la somme de :

Journée et soirée	Plein tarif	☐	CHF.	110.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	☐	CHF.	50.–
Journée	Plein tarif	☐	CHF.	100.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	☐	CHF.	45.–
Soirée	Plein tarif	☐	CHF.	20.–
	Tarif réduit (étudiants, AI, AVS)	☐	CHF.	10.–

CCP 17-400055-0 avec mention « Congrès »
IBAN CH83 0900 0000 1740 0055 0

L’inscription est validée dès réception de votre règlement.
Vous recevrez une confirmation d’inscription.